



RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE CAP-JOURIMAIN



Pourquoi la réserve de Cap-Jourimain est-elle si particulière?

La réserve nationale de faune (RNF) de Cap-Jourimain est située sur un promontoire côtier donnant sur le détroit de Northumberland, au Nouveau-Brunswick. Créée en 1980, cette réserve de 621 hectares protège une grande variété d'habitats fauniques, notamment des marais d'eau salée et d'eau douce, des plaines intertidales, des dunes et une forêt côtière. Plus de 200 espèces d'oiseaux ont été recensées dans la RNF de Cap-Jourimain, laquelle :

- offre un habitat de nidification à de nombreuses espèces d'oiseaux, comme le **Balbuzard pêcheur**, le **Chevalier semipalmé**, le **Canard noir** et une variété d'oiseaux chanteurs;
- accueille chaque année des milliers d'oiseaux aquatiques en migration, comme la **Bernache du Canada**, le **Canard noir** et le **Canard pilet**;
- attire une variété exceptionnelle d'oiseaux de rivage durant leur migration



Réserve nationale de faune de Cap-Jourimain

automnale — 30 espèces ont été recensées, dont 20 espèces observées régulièrement;

- abrite des plantes peu communes comme l'**apios d'Amérique**.

La RNF est divisée en deux par la voie d'accès au pont de la Confédération, inauguré en 1997.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement Canada?

Environnement Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création des RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi que leurs habitats. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires

destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve de Cap-Jourimain?

L'accès à la RNF de Cap-Jourimain est permis pour pratiquer certaines activités, comme l'observation de la faune, la randonnée pédestre, le canotage, les pique-niques et la photographie. La chasse, le piégeage et la pêche peuvent également être pratiqués, mais sont assujettis aux règlements fédéraux et provinciaux applicables. Le Centre d'interprétation de la nature Cape Jourimain, géré par une organisation de bienfaisance à but non lucratif, est ouvert au public à partir de la longue fin de semaine de mai jusqu'à la mi-octobre.



Centre d'interprétation de la nature Cap-Jourimain



Chevalier semipalmé © Thinkstockphotos.ca

Avec qui puis-je communiquer?

Environnement Canada – Région de l'Atlantique
Service canadien de la faune
17, rue Waterfowl
Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 4N1
1-800-668-6767
courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Où est la réserve de Cap-Jourimain?



ISBN : 978-0-660-21526-6
No de cat. : CW66-354/2013F-PDF
Pour des renseignements à l'égard des droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au 613-996-6886 ou à l'adresse droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca
Photos : © Environnement Canada à moins d'avis contraire;
Canard noir, marais et centre d'interprétation de C. MacKinnon;
Photo aérienne de A. Mafarlane
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2014

